



# Bulletin Officiel

N° 3708 Lundi 18 Octobre 2010

— 15<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE  
RELATIF A LA PUBLICATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE  
RELATIFS AU 3EME TRIMESTRE DE L'EXERCICE COMPTABLE 2010 2

### AVIS DES SOCIETES

#### OFFRE A PRIX FERME –OPF–

OFFRE A PRIX FERME –OPF– ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL  
DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIETE  
« MODERN LEASING » 3-9

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AMEN BANK 10-12

SOCIETE ENNAKL AUTOMOBILES 13

SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS  
ELECTRIQUES - SIAME- 14

SOCIETE ADWYA 15-16

TUNISIE LAIT 16

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER 17

SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL &  
TOURISTIQUE -SPDIT SICAF - 18

SOCIETE ELECTROSTAR 19

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE- 20-21

COURBE DES TAUX 22

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 23-24

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier<sup>1</sup>, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne<sup>2</sup> et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 dudit règlement.

**Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant et publiant leurs indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice comptable 2010, au plus tard le 20 octobre 2010.**

---

<sup>1</sup> Telle que modifiée notamment par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

<sup>2</sup> Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

**AVIS DES SOCIETES****OFFRE A PRIX FERME - OPF -****VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER :**

**Portée du visa du CMF** : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**OFFRE A PRIX FERME – OPF–  
ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE  
DES ACTIONS DE LA SOCIETE «MODERN LEASING»**

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme – OPF – et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la société «Modern Leasing».

Dans le cadre du prospectus, la société «Modern Leasing» a pris les engagements suivants :

- Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur ;
- Réserver au moins un siège au Conseil d'Administration au profit des détenteurs des actions acquises dans le cadre de cette opération lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui devra renouveler les mandats des administrateurs ou en cas de vacance ;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne ;
- Tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et les porter à la connaissance des actionnaires et du public, avec information de ces derniers sur l'état de réalisation de ses prévisions et insertion d'une analyse des écarts relevés au niveau de son rapport annuel.

Aussi, le Groupe BH<sup>(1)</sup>, détenant actuellement 74,00% du capital de la société « Modern Leasing», s'est engagé :

- à ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction ;
- à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société.

---

(1) Banque de l'Habitat, Epargne Invest SICAF, Assurances SALIM et SIM-SICAR.

- Suite -

## **ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE «MODERN LEASING» AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :**

La société «Modern Leasing» a demandé l'admission au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis de la totalité des actions ordinaires y compris celles objet de l'offre, toutes de même catégorie, de nominal 5 dinars et composant la totalité de son capital.

La Bourse a donné, en date du 29/07/2010, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société «Modern Leasing» au marché principal de la cote de la Bourse.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la société «Modern Leasing» se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 8,500 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

### **• Décisions ayant autorisé l'opération :**

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 23/06/2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «Modern Leasing» tenue le 15/07/2010, a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au Marché Principal de la cote de la Bourse de Tunis.

### **• Autorisation d'augmentation du capital :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/07/2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société «Modern Leasing» de 15 000 000 dinars à 20 000 000 dinars par souscription en numéraire d'un montant de 5 000 000 dinars et l'émission de 1 000 000 actions nouvelles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour fixer le prix d'émission, les modalités et conditions de cette augmentation de capital et remplir d'une manière générale toutes les formalités nécessaires pour la réalisation de l'augmentation du capital en vue de l'introduction en Bourse.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/07/2010, le Conseil d'Administration de la société «Modern Leasing» a fixé, lors de sa réunion du 15/07/2010, le prix d'émission des actions nouvelles à 8,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 3,500 dinars de prime d'émission, à libérer intégralement à la souscription. Le Conseil d'Administration a également fixé la date de jouissance des actions nouvelles au 01/01/2010.

### **• Droit préférentiel de souscription :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/07/2010 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation du capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Il convient de signaler à ce niveau que du fait de l'absence d'indication du prix d'émission de l'opération d'augmentation de capital au niveau des rapports respectifs du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes soumis pour approbation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/07/2010, d'une part, de la délégation par ladite AGE au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer le prix d'émission, d'autre part, et vue l'importance que revêt cette information pour les actionnaires dans la mesure où il y aurait suppression de leur droit préférentiel de souscription, le Conseil d'Administration et les commissaires aux comptes, une fois le prix d'émission fixé, ont établi des rapports complémentaires décrivant les conditions définitives de l'opération et son impact sur la structure du capital de la société, lesquels rapports ont été mis à la disposition des actionnaires.

- Suite -

- **Cadre de l'offre :**

L'introduction s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique, de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, représentant 25,00% du capital après réalisation de ladite augmentation.

### 1- Présentation de la société :

**Dénomination :** «Modern Leasing»

**Siège social :** Immeuble Assurances SALIM. Lotissement AFH/BC5 Centre Urbain Nord –1082– Tunis Mahrajène

**Forme juridique :** Société Anonyme

**Date de constitution :** 28/03/1997

**Capital social :** 15 000 000 dinars divisé en 3 000 000 d'actions de nominal 5 dinars<sup>(2)</sup> entièrement libérées.

**Objet social :**

La société a pour objet :

- d'effectuer des opérations de leasing mobilier et immobilier portant sur des biens à usage professionnel, (industriel, commercial, de service, etc...) ;
- de prendre en charge toute étude ou projet en relation direct ou indirect avec le leasing ;
- de prendre des participations ou des intérêts dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titre et droit sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.
- et généralement d'effectuer toute opération financière, industrielle, commerciale, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

### 2- Période de validité de l'offre :

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **25/10/2010** au **08/11/2010 inclus**.

### 3- Date de jouissance des actions :

Les actions nouvelles émises dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2010**.

### 4- Prix de l'offre :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société «Modern Leasing» a été fixé à **8,500 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

### 5- Établissements domiciliaires :

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société «Modern Leasing» exprimées dans le cadre de la présente offre.

La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible **N° 14902902300700088343** ouvert auprès de la Banque de l'Habitat Agence Charguia.

---

(2) Réduction de la valeur nominale de 10 dinars à 5 dinars décidée par l'AGE du 15/07/2010.

- Suite -

## **6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres :**

L'opération proposée porte sur une Offre à Prix Ferme de 1 000 000 actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public, soit 25,00% du capital social après réalisation de l'augmentation telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/07/2010.

Les actions offertes dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme seront réparties en quatre catégories :

❖ **Catégorie A** : 30% des actions offertes, soit 300 000 actions seront réservées aux OPCVM sollicitant au minimum 400 actions.

Les souscripteurs de cette catégorie doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini dans l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créances ou de capital émis ou garantis par un seul émetteur ;

❖ **Catégorie B** : 50% des actions offertes, soit 500 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 401 actions et au maximum 20 000 actions ;

❖ **Catégorie C** : 15% des actions offertes, soit 150 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 400 actions ;

❖ **Catégorie D** : 5% des actions offertes, soit 50 000 actions, seront réservées au personnel du groupe BH et Modern Leasing réparti comme suit :

- 4% soit 40 000 actions pour le personnel du groupe BH autre que le personnel de la société «Modern Leasing» ;
- 1% soit 10 000 actions pour le personnel de la société «Modern Leasing».

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : Nom, Prénom, Nature et Numéro de la Pièce d'Identité Nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : Nom, Prénom, Date de naissance ainsi que la Nature et le Numéro de la Pièce d'Identité Nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : Dénomination sociale complète et Numéro d'inscription au Registre de Commerce ;
- Pour les OPCVM : la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : Dénomination sociale complète ainsi que le Numéro d'Inscription au Registre de Commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;
- Pour les personnes étrangères : le nom, le prénom ou la dénomination sociale et la nature et les références des documents présentés.

- Suite -

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 20 actions ni supérieur à 0,5% du capital social soit 20 000 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social soit 200 000 actions pour les institutionnels.

En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie. En outre, les demandes de souscription de la catégorie A ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée précédant la date de souscription. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de la demande de souscription.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de:

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé;
- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

#### **7- Modalités de paiement du prix :**

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société «Modern Leasing» a été fixé à **8,500 dinars** et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la société «Modern Leasing» dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au souscripteur dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

- Suite -

**8- Mode de répartition des titres :**

Les actions offertes seront réparties en quatre catégories :

Catégories	Nombre d'actions	Répartition en % du capital de la société après l'opération	Répartition en % de l'OPF
<b>Catégorie A :</b> OPCVM sollicitant au minimum 400 actions et tout en respectant les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels	300 000	7,50%	30%
<b>Catégorie B :</b> Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 401 actions et au maximum 20 000 actions	500 000	12,50%	50%
<b>Catégorie C :</b> Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 400 actions	150 000	3,75%	15%
<b>Catégorie D :</b> Personnel du groupe BH et Modern Leasing	50 000	1,25%	5%*
<b>Total</b>	<b>1 000 000</b>	<b>25,00%</b>	<b>100%</b>

\* Dont 1% réservé au personnel de la société «Modern Leasing»

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

- **Pour les catégories A et B :** les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue.  
Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement.
- **Pour la catégorie C :** les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.
- **Pour la catégorie D :** les demandes de souscription du personnel du groupe BH et Modern Leasing seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. La répartition sera faite comme suit :
  - 4% pour le personnel du groupe BH autre que le personnel de la société «Modern Leasing» ;
  - 1% pour le personnel de la société «Modern Leasing».

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B, puis à la catégorie C, puis à la catégorie D.

**9- Transmission des demandes et centralisation :**

Les intermédiaires en Bourse établissent, par catégorie, les états de demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettront à la BVMT les états de demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.



- Suite -

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Pour la catégorie D, la liste des demandes de souscription sera transmise par la SIFIB-BH à la BVMT et ce, dans les mêmes conditions précitées.

#### **10-Ouverture des plis et dépouillement :**

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, de l'AFC et de la SIFIB-BH, intermédiaires en Bourse chargés de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

#### **11-Déclaration des résultats :**

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription, le résultat de l'Offre à Prix Ferme fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de titres attribué, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription seront frappées.

#### **12-Règlement des capitaux et livraison des titres :**

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

La valeur «Modern Leasing» est inscrite sur les comptes de la STICODEVAM depuis le 05/10/2010 sous le code ISIN TN0006720049.

Les actions de la société seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Ainsi, les opérations de règlement et de livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par la SIFIB-BH, intermédiaire en Bourse.

#### **13- Cotation des titres :**

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

La cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

#### **14- Contrat de liquidité :**

Un contrat de liquidité pour une période de six mois à partir de la date d'introduction, sera établi entre, la SIFIB-BH, intermédiaire en Bourse et des actionnaires de la société «Modern Leasing» : BH, Epargne Invest SICAF, Assurances SALIM, SIM-SICAR et ABaraka Bank, portant sur 20% du produit de l'Offre à Prix Ferme, soit un montant de 850 000 dinars et 100 000 actions.

#### **15-Régulation du cours boursier :**

Les actionnaires de la société «Modern Leasing», se sont engagés après l'introduction de la société en Bourse à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à la SIFIB-BH, intermédiaire en Bourse.

**Un prospectus d'Offre à Prix Ferme –OPF– et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 10-715 du 11 octobre 2010, sera incessamment mis à la disposition du public auprès de la société «Modern Leasing», de la SIFIB-BH et de l'AFC, intermédiaires en Bourse chargés de l'opération, auprès de tous les autres intermédiaires en Bourse et sur le site Internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn).**

## AVIS DES SOCIETES (suite)

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### AMEN BANK

Siège Social : Avenue Mohamed V, Tunis

L'Amen Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010.

### INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2010

(en 1000 DT)

Période	3ème trimestre 2010	3ème trimestre 2009	au 30 SEPTEMBRE 2010	au 30 SEPTEMBRE 2009	au 31 Décembre 2009
<b>1- Produits d'exploitation bancaires</b>	<b>83 250</b>	<b>67 832</b>	<b>237 941</b>	<b>200 197</b>	<b>272 636</b>
• Intérêts	62 952	50 705	175 624	145 740	199 414
• Commissions en produits	11 312	9 230	32 746	27 265	37 827
• Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	3 214	3 752	13 283	10 335	13 895
• Revenus du portefeuille d'investissement	5 773	4 145	16 289	16 857	21 500
<b>2- Charges d'exploitation bancaires</b>	<b>42 628</b>	<b>33 936</b>	<b>116 458</b>	<b>97 682</b>	<b>132 063</b>
• Intérêts encourus	40 850	32 658	112 622	94 138	127 719
• Commissions encourues	1 462	1 269	3 390	2 844	3 824
• Autres charges	316	9	446	700	520
<b>3-Produit net bancaire</b>	<b>40 622</b>	<b>33 896</b>	<b>121 483</b>	<b>102 515</b>	<b>140 573</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>419</b>	<b>393</b>	<b>1 265</b>	<b>1 171</b>	<b>1 614</b>
<b>5- Charges opératoires</b>	<b>12 473</b>	<b>10 602</b>	<b>39 120</b>	<b>33 710</b>	<b>47 735</b>
• Frais de personnel	10 121	8 228	31 186	26 003	36 374
• Charges générales d'exploitation	2 352	2 374	7 934	7 707	11 361
<b>6- Structure du Portefeuille</b>	-	-	<b>566 377</b>	<b>498 746</b>	<b>564 454</b>
• Portefeuille- titres commercial	-	-	152 089	108 003	114 251
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	414 288	390 743	450 203
<b>7- Encours des crédits à la clientèle</b>	-	-	<b>3 588 777</b>	<b>2 863 214</b>	<b>2 951 946</b>
<b>8- Encours des dépôts</b>	-	-	<b>3 561 045</b>	<b>3 116 429</b>	<b>2 962 197</b>
• Dépôts à vue	-	-	958 396	780 796	815 853
• Dépôts d'épargne	-	-	500 278	426 149	451 804
• Dépôts à terme	-	-	2 008 642	1 861 219	1 611 689
• Autres dépôts et dettes rattachées	-	-	93 729	48 265	82 851
<b>9- Emprunt et Ressources Spéciales</b>	-	-	<b>460 993</b>	<b>372 304</b>	<b>374 580</b>
<b>10- Capitaux propres</b>	-	-	<b>338 937*</b>	<b>294 885*</b>	<b>350 914</b>

\* Hors résultat de la période

## **BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES**

### **I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels**

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

### **II- Méthodes comptables appliquées**

#### **II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts**

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

#### **II -2/ Provisions sur créances de la clientèle**

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, qui définit les classes de risque.

#### **II -3/ Agios réservés**

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

#### **II -4/ Portefeuille titres d'investissement**

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés par des SICARs, des participations avec conventions de rétrocession, des obligations, des BTA, et des créances sur l'Etat tunisien en vertu de la loi 111/98 du 28/12/98.

#### **II -5/ Portefeuille titres commercial**

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

#### **II -6/ Conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

- Suite -

## LES FAITS SAILLANTS

### 1. Entre décembre 2009 et septembre 2010

L'activité d'Amen Bank a été caractérisée par une progression des dépôts, des crédits et du produit net bancaire.

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont enregistré une hausse de 598,8 millions de dinars ou 20,22% réalisée notamment au niveau des placements à terme en dinars et des dépôts à vue en dinars et en devises.

Les crédits à la clientèle apparaissant au bilan ont enregistré une augmentation de 636,8 millions de dinars ou 21,57%.

### 2. Au cours des 9 premiers mois de 2010

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 37,7 millions de dinars ou 18,85% par rapport à la même période en 2009 sous l'effet notamment d'une hausse importante des crédits. Pour la même période, le Produit Net Bancaire a atteint 121,5 millions de dinars contre 102,5 millions de dinars à fin septembre 2009, soit une augmentation de 19,0 millions de dinars ou 18,50%.

### 3. Ouverture d'agences

Amen Bank a poursuivi sa politique d'extension du réseau avec l'entrée en exploitation, au cours des 9 premiers mois de 2010, de 5 nouvelles agences :

- Ennasr
- Menzel Bourguiba
- Ezzahra
- El jem
- Sfax ceinture

### 4. Lancement de nouveaux produits

- Carte « El Amen »

Amen Bank offre à sa clientèle détentrice d'un compte spécial d'épargne ou un compte épargne El Amen une carte épargne dénommée « El Amen ». Cette carte à puce, Mastercard nationale, est tout à fait sécurisée. Elle donne l'accès à l'ensemble des DABs Amen Bank pour pouvoir retirer des espèces, consulter le solde et les derniers mouvements sur le compte.

## AVIS DES SOCIETES (suite)

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

## ENNAKL AUTOMOBILES

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II –BP 129 -1080 Tunis-

La Société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010.

(En DT)

Désignation	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2010	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2009	Au 30/09/2010	Au 30/09/2009	Au 31/12/2009
Total des revenus (Hors taxes)	96 903 869	71 684 396	310 066 668	217 726 548	316 430 635
Coût d'achat des marchandises vendues	83 688 895	63 761 415	273 478 791	191 987 065	278 418 898
Charges financières	44 613	86 516	218 645	609 181	797 006
Produits financiers	88 204	83 911	1 579 973	1 373 055	2 211 370
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	30 241 542	4 709 802	41 020 335
Délai moyen de règlement des fournisseurs **	146	154	146	154	185
Nombre d'agences officielles	-	-	19	11	14
Masse salariale	2 180 554	2 152 668	5 708 972	5 346 631	7 365 333
Effectif fin de période			262	276	280

#### Faits saillants :

- Le chiffre d'affaires a atteint 310,066 MD au 30/09/2010 contre 217,726 MD au 30/09/2009, soit une évolution de 43%. Cette progression se justifie essentiellement par l'augmentation du nombre des véhicules vendus par rapport à la même période de l'année précédente (soit, 9 556 unités vendues pendant 2010 contre 7 131 véhicules vendus pour la même période en 2009).
- Courant le troisième trimestre 2010, la société ENNAKL AUTOMOBILES a entamé la commercialisation des véhicules de la marque SEAT.
- Une diminution des charges financières de 64%, par rapport à la même période de l'année précédente.
- Une augmentation conséquente de la de la trésorerie nette par rapport à la même période de l'année précédente.
- La baisse de l'effectif d'ENNAKL AUTOMOBILES au cours de l'année 2010 est principalement due au transfert du personnel, affecté auparavant à l'activité Véhicules industriels, à la Société ENNAKL VEHICULES INDUSTRIELS.

\*Les chiffres arrêtés au 30 septembre 2010 sont extraits de la situation comptable provisoire du 30/09/2010 à la date de cette publication.

\*\*Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

\*\*\* Ces chiffres sont libellés en Dinars Tunisiens.

## AVIS DES SOCIETES (suite)

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES - SIAME-

Siège social : ZI 8030 GROMBALIA.

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques -SIAME- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010.

#### *Chiffres En DT*

<i>Indicateur</i>	<u>3<sup>ème</sup> trim 2010</u>	<u>3<sup>ème</sup> trim 2009</u>	<u>Du début de l'ex 2010 à la fin du 3<sup>ème</sup> trim 2010</u>	<u>Du début de l'ex 2009 à la fin du 3<sup>ème</sup> trim 2009</u>	<u>Année 2009</u>
Revenus (Marché local)	2.395.953	4.403.923	9.212.532	11.398.772	14.973.475
Revenus (Marché de l'export)	2.565.305	1.565.927	7.086.991	4.694.433	6.853.828
<b>Total des Revenus</b>	<b>4.961.258</b>	<b>5.969.850</b>	<b>16.299.523</b>	<b>16.093.206</b>	<b>21.827.303</b>
<b>Production</b>	<b>4.163.606</b>	<b>5.228.825</b>	<b>14.914.024</b>	<b>16.007.369</b>	<b>22 605 726</b>
Investissements matériels	34.612	50.867	417.122	234.113	347.680
Investissements immatériels	0	17.382	7.225	19.302	17.452
<b>Total des Investissements</b>	<b>34.612</b>	<b>68.249</b>	<b>424.347</b>	<b>253.415</b>	<b>365.132</b>
Encours dettes à moyen et long terme			3.134.496	4.090.428	3.788.506
Financements de stock			0	2.000.000	0
Préfinancement à l'export			0	2.800.000	0
Financements droits de douane			0	413.942	16.156
Autres crédits d'exploitation			653.924	430.458	430.458
Encours Escompte			126.197	2.224.258	5.744.518
Liquidités disponibles / Découvert bancaire			-1.097.444	59.530	-387.328
<b>Total Endettement</b>			<b>2.817.173</b>	<b>12 018.616</b>	<b>9.592.310</b>

#### 1) Ces indicateurs ont été calculés ainsi :

- Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Production selon la formule :  
(Revenus de la période – Stock initial PF et encours + Stock final PF et encours)
- Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Ces indicateurs restent provisoires et non audités.

#### 2) Commentaire des indicateurs :

- Les revenus de la société enregistrés jusqu'au 30 septembre 2010 ont augmenté de 1,28% par rapport aux revenus constatés jusqu'au 30 septembre 2009. Cette variation résulte de l'effet compensé :
  - ✓ De la régression des ventes locales de -19,18 % soit -2.186.240 dinars. A noter à ce titre que l'activité confort, transférée dans le cadre de la cession du bloc de contrôle dans le capital de la SIAME, avait réalisé 5.117.408 dinars en 2009 contre 1.065.256 dinars en 2010 représentant le reliquat des produits commandés en 2009 et livrés courant le deuxième trimestre 2010. Comparées hors activité confort, les ventes locales auraient progressées de 1.865.912 dinars soit + 29,7% ;
  - ✓ De l'amélioration des ventes à l'export de 50,9 % soit 2.392.558 dinars résultant essentiellement de l'augmentation des exportations sur les marchés Irakien et algérien ;
- Les investissements réalisés en 2010 ont porté essentiellement sur le renouvellement du matériel de transport et l'acquisition d'outillage nécessaire à la production des accessoires de ligne.
- L'endettement bancaire de la SIAME a enregistré une baisse consistante de -9.201.443 dinars soit -76,5 % par rapport à son niveau au 30 septembre 2009 et -6.775.173 dinars soit -70,6 % par rapport à son niveau au 31 décembre 2009.

## AVIS DES SOCIETES (suite)

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### Société ADWYA

Siège social : Route de la Marsa GP 9 Km 14 BP 658- 2070 La Marsa.

La Société ADWYA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010.

DESIGNATION	3ème Trim. 2010	3ème Trim. 2009	du 01/01/2010 au 30/09/2010	du 01/01/2009 au 30/09/2009	Exercice 2009
-------------	--------------------	--------------------	--------------------------------	--------------------------------	------------------

#### I- CHIFFRE D'AFFAIRES (en DT)

* Gamme sous licence	6 986 563	8 437 438	25 138 541	27 016 085	36 069 714
* Générique Adwya	2 521 816	2 404 391	9 885 916	8 557 631	11 877 223
* Façonnage	72 273	127 737	364 930	501 137	742 973
* Modèle Hospitalier	394 173	235 788	1 270 891	1 390 689	1 716 206
<b>TOTAL DES VENTES LOCALES</b>	<b>9 974 824</b>	<b>11 205 354</b>	<b>36 660 278</b>	<b>37 465 542</b>	<b>50 406 116</b>
* Export	166 501	113 834	637 767	273 607	574 962
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>10 141 325</b>	<b>11 319 188</b>	<b>37 298 045</b>	<b>37 739 150</b>	<b>50 981 078</b>

#### II- PRODUCTION : ( en unités )

* Gamme sous licence	2 112 783	2 102 654	6 740 618	6 305 844	8 256 729
* Générique Adwya	660 478	290 906	1 997 099	1 371 599	2 166 068
* Façonnage	342 024	301 831	935 585	1 204 570	1 578 572
* Modèle Hospitalier	127 691	222 645	633 431	771 820	965 722
<b>PRODUCTION TOTALE</b>	<b>3 242 976</b>	<b>2 918 036</b>	<b>10 306 733</b>	<b>9 653 833</b>	<b>12 967 091</b>

#### III- INVESTISSEMENTS : (en DT)

* Valeur des acquisitions	1 176 259	808 869	2 984 587	1 627 710	3 005 145
---------------------------	-----------	---------	-----------	-----------	-----------

#### IV- STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT : (en DT)

* Dettes moyen et long terme	-	-	1 606 780	449 916	180 492
* Crédits de gestion	-	-			-
<b>VALEUR TOTALE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 606 780</b>	<b>449 916</b>	<b>180 492</b>

- Suite -

- Le chiffre d'affaires de la gamme générique a enregistré une croissance importante de +15,52% (+1,32MDT), passant de 8,55MDT pour les trois premiers trimestres de l'année 2009 à 9,88MDT pour la même période en 2010.

- En matière d'export, la société a pu renforcer sa présence sur les marchés extérieurs, ce qui lui a permis d'accroître ses revenus provenant de l'export de +133,10%, l'équivalent de +0,36MD.

- Ainsi, le chiffre d'affaires global s'établit à 37,30MD pour les trois premiers trimestres 2010 contre 37,73MD pour la même période en 2009, soit -0,44MD

- La production en unités a évolué de +6,76% (+652 milles boites) par rapport aux trois premiers trimestres de l'année précédente pour s'établir à 10,30 millions de boites au 30 septembre 2010 contre 9,65 millions de boites pour la même période en 2009.

- La société a démarré sa phase d'investissement dans le cadre de son deuxième programme de mise à niveau. Sur ce, une enveloppe globale de 2,91 millions dinars a été employée courant les trois premiers trimestres 2010 pour le renouvellement de son parc machines et l'extension de ses unités de fabrication.

- Au niveau de l'endettement, la société a contracté courant les trois premiers trimestres 2010 un emprunt bancaire de 1,5 millions de dinars pour financer une partie de son programme d'investissement

2010 - AS - 1000

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****TUNISIE LAIT**

Siège social : Centrale Laitière de Sidi Bou Ali 4040 SOUSSE

La Société TUNISIE LAIT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010.

Désignations	3eme TRIMESTRE		A FIN SEPTEMBRE		ANNUEL
	2009	2010	2009	2010	2009
Revenus (en millions de dinars)	18,93	18,773	48,40	55,484	73,42
Production (en millions de litres)	19,00	15,103	58,115	56,474	75,559
Investissements (en millions de dinars)	0,240	0,390	1,472	1,135	2,939
Endettement (en millions de dinars)			51,8	50,9	46,75
Long terme			34%	32%	35%
Court terme			66%	68%	65%

**Formules :**

Revenus = chiffre d'affaires HT.

Production = volume de la production

Investissements = passifs courants + passifs non courants.

**Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs :**

Tous les indicateurs ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables.

**Commentaires :**

Le chiffre d'affaires cumulé a enregistré une hausse de 14,6 %.

La production du 3<sup>ème</sup> trimestre a connu une baisse de 20,5% à cause du niveau relativement élevé de stock de lait.

2010 - AS - 1001



## AVIS DES SOCIETES (suite)

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER

Siège social : Menzel El Hayet 5033- Monastir.

La Société Moderne de Céramique- SOMOCER, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010.

En millions de dinars	3ème trimestre			Cumul au 30 septembre			31/12/2009
	2010	2009	Variation %	2010	2009	Variation %	
<b>1- Chiffre d'Affaires</b>	<b>14,283</b>	<b>14,192*</b>	<b>0,6%</b>	<b>46,840</b>	<b>40,644*</b>	<b>15,24%</b>	<b>54,248</b>
<i>CA Local</i>	8,847	8,852*	-0,1%	30,025	26,163*	14,76%	35,316
<i>Autres ventes</i>	1,369	1,302*	5,1%	4,195	4,121*	1,80%	5,538
<b>Total CA Local</b>	10,216	10,154	0,6%	34,220	30,284	13,00%	40,854
<b>CA Export</b>	4,067	4,038	0,7%	12,620	10,360	21,81%	13,394
<b>2- Production</b>	<b>16,118</b>	<b>13,718**</b>	<b>17,5%</b>	<b>46,967</b>	<b>40,477**</b>	<b>16,03%</b>	<b>54,221</b>
<b>3- Investissements</b>	<b>0,292</b>	<b>1,919</b>	<b>-84,8%</b>	<b>0,753</b>	<b>7,045</b>	<b>-89,31%</b>	<b>7,393</b>
<b>4- Engagements bancaires</b>				<b>44,534</b>	<b>41,018</b>	<b>8,57%</b>	<b>42,073</b>
<i>Dettes à Moyen et long terme</i>				7,832	10,234	-23,47%	9,770
<i>Dettes à court terme (crédits de gestion, escomptes, découverts bancaires)</i>				36,702	30,784	19,22%	32,303

\* Le chiffre d'affaires local de 2009 a été retraité pour libeller à part la rubrique « Autres Ventes ».

\*\* Reclassement de produits semi-finis en chiffre d'affaires, et par conséquent, en production.

#### **Faits saillants du troisième trimestre 2010**

- **Le chiffre d'affaires** cumulé au 30 septembre 2010 s'élève à 46,840 millions de dinars, en hausse de (+15,24%) comparé à la même période de l'année précédente (40,644 millions de dinars), une progression tirée aussi bien par le marché local (+13%) que celui de l'export (+21,81%). En 2010, la part du chiffre d'affaires local total est de 73,1% du chiffre d'affaires global, celle de l'export, elle est de 26,9%.

- **Le chiffre d'affaires** du troisième trimestre 2010 est quasi stable comparé à la même période de l'année 2009.

- **Les engagements bancaires** de SOMOCER s'établissent, à fin septembre 2010 à 44,534 millions de dinars, soit une augmentation de 8,57% comparé à la même période de l'année 2009 et de 5,85% comparé au 31 décembre 2009.

## AVIS DES SOCIETES (suite)

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE -SPDIT SICAF -

Siège Social : Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-

La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2010.

REVENUS	Solde en DT				
	3ème Trim 10	3ème Trim 09	30/09/2010	30/09/2009	31/12/2009
<b>Dividendes</b>	<b>2 300</b>	<b>1 291 066</b>	<b>11 481 327</b>	<b>7 722 690</b>	<b>7 722 690</b>
Dividendes des participations non cotées (1)	2 300	1 290 000	10 505 700	6 861 968	6 861 968
Dividendes des placements cotés	0	1 066	975 627	860 722	860 722
<b>Plus values de cessions</b>	<b>346 734</b>	<b>14 201</b>	<b>4 803 708</b>	<b>14 585</b>	<b>18 396</b>
Plus values sur cession des autres participations non-cotées	0	14 000		14 000	17 352
Plus values sur cession des actions SICAV	37 152	201	65 929	585	1 044
Plus values sur cession des placements cotés (2)	309 582	0	4 737 778		
<b>Revenus des placements</b>	<b>360 015</b>	<b>276 201</b>	<b>943 205</b>	<b>887 026</b>	<b>1 145 829</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>2 510</b>	<b>7 946</b>	<b>93 287</b>	<b>94 087</b>	<b>103 106</b>
<b>Reprises de provisions antérieures</b>	<b>73 249</b>	<b>305 375</b>	<b>556 398</b>	<b>996 443</b>	<b>1 834 965</b>
Reprise des provisions sur titres cotés en bourse (3)	73 249	280 375	556 398	971 443	1 782 299
Reprise des provisions sur titres de participations	0	25 000		25 000	52 666
Reprise des provisions pour risques et charges	0	0			
<b>Commissions et charges assimilées</b>	<b>10 612</b>	<b>12 823</b>	<b>64 560</b>	<b>21 156</b>	<b>31 638</b>
<b>Moins values sur cessions de titres</b>	<b>0</b>	<b>64 438</b>	<b>12 845</b>	<b>157 954</b>	<b>220 167</b>
<b>Dotations aux provisions pour dépréciations de titres</b>	<b>909</b>	<b>49 813</b>	<b>315 459</b>	<b>49 813</b>	<b>388 775</b>
Dépréciation de titres cotés		49 813		49 813	
Dépréciation de titres de participations	909		315 459		388 775
<b>Immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 023 649</b>	<b>11 559 499</b>	<b>10 769 149</b>
Participations Groupe	-	-	7 964 349	8 663 749	7 964 349
Participations Hors Groupe	-	-	3 041 000	2 891 750	2 791 000
Autres participations	-	-	18 300	4 000	13 800
<b>Placements et autres actifs financiers</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>50 541 089</b>	<b>42 465 632</b>	<b>43 369 660</b>
<b>Prises de participations de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>250 000</b>		<b>318 600</b>
<b>Cessions de participations de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>38 000</b>	<b>1 138 150</b>
<b>Créances rattachées aux immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14 094</b>	<b>14 094</b>	<b>14 094</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>122 230</b>	<b>115 959</b>	<b>148 434</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>62 090 094</b>	<b>52 243 192</b>	<b>52 866 556</b>

#### **Faits saillants:**

(1) Augmentation substantielle des dividendes perçus suite au résultat exceptionnel réalisé par une filiale du groupe (4 730 000 DT)

(2) Profitant de la tendance haussière des cours boursiers, nous avons réalisé une partie de notre portefeuille, cette opération nous a permis de constater une plus value s'élevant à 4 737 708 dinars.

(3) Nous avons constaté un complément de reprise de provisions au cours du 3ème trimestre d'une valeur de 73.249 dinars soit un cumul de 556.398 dinars depuis le début de l'année.

#### **Commentaire:**

Nos participations ont été provisionnées en 2009 à hauteur de 1 042 692 DT.

(NB) L'élaboration des chiffres ci-dessus a été faite sur la base comptable de la société. Les chiffres arrêtés au 31 12 2009 ont été approuvés par l'AGO tenue le 15 04 2010.

## AVIS DES SOCIETES (suite)

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

#### ELECTROSTAR

Siège social : Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013.

La Société ELECTROSTAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010.

(En TND)

Indicateurs	3ème Trimestre		Cumul du 01.01 AU 30.09			Cumul du 01.01 AU 31.12		
	2009	2010	2009	2010	Variation	2008	2009	Variation
Chiffre d'Affaires								
H.T	17 940 844	12 104 844	48 142 511	42 621 948	-11%	68 342 713	66 637 974	-2%
Production	17 856 455	13 446 196	50 647 692	47 157 905	-7%	69 017 983	64 739 441	-6%
Investissements	382 684	133 476	666 774	647 585	-3%	388 870	947 404	143%
Engagements bancaires dont:								
Engagements par signature			14 489 937	30 916 227	113%	22 241 301	11 716 489	-47%
Crédit moyen terme			5 430 357	3 766 071	-31%	6 678 571	5 014 286	-25%
Escompte commercial et avances sur factures			29 929 266	16 066 794	-46%	21 661 910	22 443 654	4%

Il est à préciser que ces indicateurs ont été calculés selon les formules suivantes :

- Production de la période (9 mois) = chiffre d'affaires + stock final de la période – stock initial (stock au 31 décembre 2009)
- Engagements bancaires = Crédit par caisse + Financement des stocks + Escompte commercial et avances sur factures + Engagements par signature + Financements en devises + Crédit à Moyen Terme

L'analyse de l'évolution de ces indicateurs suscite les principaux commentaires suivants :

- **Sur le plan de l'exploitation :**

- ✓ La société Electrostar a réalisé au cours des 9 premiers mois 2010 un chiffre d'affaires de 42.621.948 TND, soit une baisse de 11% par rapport au neuf premiers mois 2009. Cette baisse s'explique par l'effet saisonnier du mois de Ramadhan. En effet, avec l'avancement de Ramadhan de 12 jours par an et les fêtes de l'Aïd durant la deuxième semaine du mois de septembre, les ventes durant ce mois baissent significativement. Ce retard sera rattrapé durant le dernier trimestre 2010.
- ✓ Une baisse de la production de 7% entre les 9 premiers mois 2009 et les 9 premiers mois 2010.

- **Sur le plan des engagements bancaires :**

Une augmentation des engagements bancaires de 13%. Ceci étant, il y a lieu de noter que :

- L'encours de crédits à moyen terme a accusé une baisse de -1.664.286 TND ou -31%, et ce suite au remboursement normal du principal des crédits.
- Une augmentation des encours d'engagements par signature de +113% due au refinancement en devises des lettres de crédit import pour profiter de la baisse du cours du Dollar.
- Une baisse significative de l'encours d'escompte commercial et avances sur factures de -46% à cause du retard enregistré au niveau de la réception des supports de paiements de la part des clients (grandes surfaces et appels d'offre) pour pouvoir les escompter auprès des établissements de crédit.

- **Sur le plan des investissements :**

La réalisation d'investissements de maintien pour 647.585 TND durant les neuf premiers mois 2010.

**AVIS DES SOCIETES (suite)**

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**

**COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES  
- ASTREE-**

Siège social :45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Tunis Cedex

La compagnie d'Assurances et de Réassurances- Astrée- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2010.

(en DT)

	<b>3ième Trimestre 2010</b>	<b>3ième Trimestre 2009</b>	<b>au 30/09/2010</b>	<b>au 30/09/2009</b>	<b>Au 31/12/2009 (*)</b>
<b><u>1/ Primes émises</u></b>					
<b>Non Vie:</b>	<b>14 947 500</b>	<b>14 123 716</b>	<b>58 987 604</b>	<b>56 220 880</b>	<b>68 364 913</b>
Automobile	6 128 596	5 723 647	23 057 412	21 730 682	26 508 608
Incendie & Multirisques	1 157 092	1 217 545	6 116 161	6 015 363	6 783 244
Transport	1 964 570	1 759 355	8 621 651	8 139 444	10 314 767
Autres branches	5 697 242	5 423 169	21 192 380	20 335 391	24 758 294
<b>Vie:</b>	<b>2 300 878</b>	<b>1 661 109</b>	<b>13 167 809</b>	<b>11 919 291</b>	<b>15 349 560</b>
<b><u>2/ Primes cédées</u></b>					
<b>Non Vie:</b>	<b>3 642 844</b>	<b>3 344 912</b>	<b>17 781 292</b>	<b>17 383 773</b>	<b>20 968 580</b>
Automobile	421 673	444 679	1 155 217	1 153 578	1 313 185
Incendie & Multirisques	504 757	327 609	3 907 780	3 546 631	4 323 862
Transport	1 758 752	1 458 734	7 999 424	7 258 827	8 625 268
Autres branches	957 662	1 113 890	4 718 871	5 424 737	6 706 265
<b>Vie:</b>	<b>20 805</b>	<b>12 831</b>	<b>93 542</b>	<b>79 361</b>	<b>172 206</b>
<b><u>3/ Commissions</u></b>	<b>1 360 342</b>	<b>1 340 166</b>	<b>5 114 992</b>	<b>4 798 627</b>	<b>6 388 007</b>
<b><u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u></b>					
<b>Non Vie:</b>	<b>7 435 489</b>	<b>8 030 830</b>	<b>28 718 960</b>	<b>23 705 199</b>	<b>40 453 674</b>
Automobile	4 889 813	4 690 349	12 871 780	12 481 049	23 474 080
Incendie & Multirisques (**)	-369 333	330 118	7 325 092	2 490 516	3 106 972
Transport	56 357	186 893	273 607	872 748	993 969
Autres branches	2 858 652	2 823 470	8 248 481	7 860 886	12 878 653
<b>Vie(***):</b>	<b>250 833</b>	<b>347 127</b>	<b>980 616</b>	<b>1 812 463</b>	<b>3 783 931</b>
<b><u>5/ Produits des placements</u></b>	<b>1 992 658</b>	<b>1 793 495</b>	<b>11 976 893</b>	<b>7 939 114</b>	<b>11 385 750</b>
<b>dont revenus financiers (****)</b>	<b>1 968 319</b>	<b>1 650 651</b>	<b>11 507 919</b>	<b>7 367 228</b>	<b>10 538 847</b>

- Suite -

### **Remarques :**

\* Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2009 (situation définitive)

Les indicateurs: (charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers) n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables (balance).

\*\* (-369 333D): ce montant négatif traduit l'amélioration constatée au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2010 de notre charge de provisions, au titre d'un sinistre majeur en Incendie déclaré au début de l'exercice.

\*\*\* y compris les capitaux échus Vie (pour les deux exercices 2010 et 2009)

\*\*\*\* y compris les intérêts courus et non échus (pour les deux exercices 2010 et 2009)

### **Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1<sup>er</sup> janvier au 30 Septembre 2010 :**

#### **Production :**

Une croissance du niveau d'activité de la Compagnie de 5,89%.

Les branches Automobile, Vie, Maladie Groupe, Responsabilité civile et Transport constituent les principaux vecteurs de la croissance enregistrée.

#### **Sinistres :**

Une aggravation du niveau de la sinistralité globale de la Compagnie (40,17% contre 35,3% au 30/09/2010), nettement moins importante (4,87 points), que celle constatée au 30 juin 2010 (8 points).

Ceci s'explique essentiellement par l'amélioration constatée au courant du 3<sup>ème</sup> trimestre 2010, sur l'estimation du coût d'un sinistre majeur en Incendie, déclaré en début d'exercice.

Il est à préciser que l'impact de ce sinistre sur le résultat de la Compagnie est insignifiant, grâce aux mécanismes de la réassurance.

#### **Placements :**

Une augmentation des revenus financiers au 30 septembre 2010, d'environ 4 000 000DT, provenant essentiellement de bénéfices sur réalisation de valeurs mobilières et de revenus sur notre portefeuille titres.

<b>AVIS</b>
-------------

### COURBE DES TAUX DU 18 OCTOBRE 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,583%		
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,582%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,581%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,581%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,580%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011		4,580%	
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,579%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,579%	997,712
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011	4,578%		
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,638%	1 017,571
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,744%	1 005,265
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,807%	1 034,984
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,861%	1 082,250
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,886%	1 111,510
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,949%	1 077,432
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	5,065%		1 007,993
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,171%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,306%	1 079,354
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,562%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,607%		992,367
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,606%	1 107,077
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	5,606%		998,911

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	130,635	134,322	134,353		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,562	11,677	11,680		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,180	1,205	1,206		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	31,352	32,360	32,370		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	43,193	44,494	44,505		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	142,554	171,423	171,293		
7 FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	618,245	716,879	715,976		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	119,657	147,266	147,006		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	114,675	134,524	134,359		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	107,668	119,637	119,568		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	103,884	118,728	118,630		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	99,737	115,991	115,885		
13 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	-	99,738	99,555		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
14 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET	30-mars-07	1 159,446	1 315,500	1 305,265		
15 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	1 989,862	2 248,858	2 258,575		
16 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	112,477	128,878	126,508		
17 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	111,738	127,895	126,467		
18 FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 108,194	1 146,375	1 148,295		
19 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	105,306	135,886	132,481		
20 FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	140,512	168,296	166,358		
21 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	12,597	15,705	15,410		
22 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 227,909	5 907,394	5 862,534		
23 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 168,392	6 676,608	6 637,080		
24 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,018	2,508	2,432		
25 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,668	1,955	1,915		
26 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,106	1,268	1,241		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>							
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL
			Date de détachement du coupon	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
27 SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,334	107,412	107,440
28 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,705	103,731	103,759
29 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,146	104,316	104,345
30 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,561	102,218	102,228
31 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,057	102,995	103,025
32 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,137	106,368	106,390
33 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	104,221	103,072	103,105
34 SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	104,369	103,141	103,173
35 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,184	103,297	103,330
36 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	106,171	105,158	105,205
37 GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	103,266	102,117	102,145
38 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,345	103,485	103,518
39 FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,623	103,300	103,325
40 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,288	105,649	105,678
41 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,291	105,385	105,411
42 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	100,000	102,040	102,064
43 SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	103,071	102,203	102,232
44 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,494	103,572	103,601
45 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,662	101,645	101,675
46 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	102,837	105,454	105,478
47 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,138	103,464	103,490
48 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	103,032	101,937	101,967
49 AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,557	103,794	103,825
50 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,638	104,020	104,046
51 ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,042	101,316	101,342

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
52	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,429	10,463	10,466
53	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	102,811	103,217	103,250
54	FCP SECURAS	STB Manager	08-sept-08	05/04/10	3,441	101,111	101,331	En cours de liquidation
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
55	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,252	101,200	101,371
<b>SICAV MIXTES</b>								
56	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	70,388	78,176	78,203
57	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	136,395	164,464	164,282
58	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 355,316	1 650,411	1 645,994
59	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	105,405	115,541	115,532
60	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	113,757	123,179	123,259
61	SICAV BNA	BNA CAPITAL AUX	08-déc-93	10/05/10	0,577	91,143	104,583	104,492
62	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	15,562	16,799	16,796
63	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	254,450	287,943	288,568
64	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	49,465	54,603	54,593
65	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	1 890,601	2 366,993	2 364,948
66	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	74,615	81,857	81,887
67	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	57,159	59,728	59,680
68	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	101,028	105,064	105,128
69	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	106,984	116,747	116,794
70	UBCIUNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	99,691	114,633	114,809
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
71	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,531	11,827	11,825
72	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,327	12,986	12,980
73	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	15,797	17,420	17,403
74	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	15,561	18,207	18,199
75	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-	-	10,846	12,959	12,957
76	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	120,055	138,252	137,788
77	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAL AUX	03-avr-07	26/08/09	-	119,707	136,585	136,536
78	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAL AUX	03-avr-07	26/08/09	-	116,320	130,894	130,699
79	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	17,671	21,696	21,691
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
80	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	104,793	102,809
81	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	111,476	109,052
82	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	127,788	163,725	160,327
83	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,385	10,639	10,659
84	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	115,099	129,540	128,580
85	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	113,355	118,360	117,970
86	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	159,087	188,058	185,585
87	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	143,828	162,895	161,774
88	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	129,895	139,635	139,156
89	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	9 142,327	11 179,626	10 924,966
90	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	134,168	198,578	196,319
91	MAC ETHICAL FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	-	106,934	107,734
92	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 166,664	1 545,647	1 513,022
93	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	100,000	112,241	109,706
94	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	100,000	110,902	110,902
95	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	9 989,736	10 646,773	10 588,190

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -  
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : [cmf@cmf.org.tn](mailto:cmf@cmf.org.tn)

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
Prix unitaire : 0,250 dinar  
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF  
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE  
du  
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS